

VILLEMIN LAB



POUR UNE RECHERCHE-INNOVATION EN ARCHITECTURE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES USAGES ET DES GRANDES TRANSITIONS

ET SI LA RECONVERSION DES ARCHITECTURES
CONSTITUAIT LE TERRAIN D'UNE PENSÉE RENOUVELÉE
ET AGISSANTE SUR LA VILLE ET L'HABITAT
DANS LA PERSPECTIVE DES GRANDES TRANSITIONS ?

Les 12 juillet et 15 septembre 2016, les Écoles d'Architecture de Nancy et Strasbourg, associées à Batigère, présentaient trois prototypes de logements sociaux innovants, à l'échelle 1, dans l'ancien sanatorium Villemin à Nancy. Cette architecture du début du XXe siècle, désaffectée depuis 10 ans, est destinée par son propriétaire Batigère à une reconversion en logements sociaux ; cette opération-phare des prochaines années marquera le renouveau de l'ancien grand site hospitalier Villemin-Maringer-Fournier.

Développée dans le cadre de la dynamique Région Architecture, cette recherche-action en architecture est le résultat d'un processus inédit de collaboration entre un partenaire bailleur et les écoles d'architecture, engagés dans une expérimentation de niveau national via le Lab CDC (incubateur de projets de la Caisse des Dépôts et Consignations). A travers la recherche théorique et le retour d'expériences, ont été posées les bases d'une double méthodologie (opérationnelle et académique) spécifiquement adaptée à ces opérations architecturales. Le Villemin Lab, démonstrateur architectural, en est l'expérimentation directe, partenariale et décloisonnée.



EQUIPE RECHERCHE :

COORDINATION GÉNÉRALE

Romain ROUSSEAUX-PERIN,
architecte diplômé d'État,
doctorant

Tess PHOK,
architecte diplômée d'État

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

Nadège BAGARD,
architecte DPLG et
enseignante, ENSA Nancy

Manon KERN,
architecte DPLG, enseignante
et chercheur, ENSA Nancy

Michel SPITZ,
architecte DPLG et
enseignante, ENSA Strasbourg

Valérie LEBOIS,
enseignante, ENSA Strasbourg
et docteure en architecture

EQUIPE ADMINISTRATIVE

Sophie CHABOT,
responsable recherche et
professionnalisation,
ENSA Nancy

Lise LANÇON,
responsable recherche et
partenariat, ENSA Strasbourg

BATIGÈRE

Jean-Yves COLOMBO,
chef de projet LabCDC

Jean-Robert SPILLEMAECKER,
responsable Constructions
neuves Lorraine-Alsace

LAB CDC

Sabine PARNIGI-DELEFOSSE,
directrice de projet

Thomas SANCHEZ,
directeur de projet - coach

RÉGION ARCHITECTURE, UNE FÉDÉRATION DE LABORATOIRES, DOCTORANTS & ARCHITECTES POUR UNE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE

Connaître les attentes des habitants, intervenir dans l'existant en conciliant qualité patrimoniale et exigences énergétiques, et proposer des dispositifs d'habitat adaptés à la société contemporaine, sont autant d'enjeux qui réunissent le milieu académique et opérationnel de la filière de l'architecture.

Pour explorer ces questions, la mise en place d'une interaction multidisciplinaire a présidé à l'organisation de l'équipe engagée durant les 8 mois du programme de recherche-action. Des phases de travail approfondi à l'intérieur de trois pôles - architecture, technologie et sociologie - ont été rythmées et nourries par des points d'étapes réguliers, véritables jalons dans le processus.

Grâce aux réflexions coordonnées de jeunes diplômés et doctorants en architecture, cette expérimentation permet une mise en situation concrète de projets imaginés par la nouvelle génération de professionnels en devenir. Cette ressource mobilise par ailleurs les compétences présentes dans les laboratoires des écoles d'architecture, qui travaillent à identifier des sujets de recherche interdisciplinaires liés aux problématiques auxquelles se confrontent aujourd'hui les bailleurs sociaux.

PILIER SOCIOLOGIE

Innovation : Étude fine des comportements dans le but d'extrapoler les résultats pour leur réemploi dans la reconversion.
(Batigère, AMUP Strasbourg)

PILIER TECHNOLOGIE

Innovation : Étude des systèmes avec prise en compte de la ventilation, de l'étanchéité à l'air, des matériaux isolants utilisés, etc.
(Batigère, Metalab Nancy, MAP-CRAI Nancy)

PILIER ARCHITECTURE

Innovation : Étude de plusieurs typologies, des comportements associés et des performances thermiques qui en découlent.
(Batigère, ENSA Nancy et Strasbourg)

RECHERCHE D'UNE SYNERGIE ENTRE LES TROIS PILIERS

Ces trois piliers permettraient de proposer une nouvelle solution, une alternative aux modèles actuels non opérants.

Le fruit de cette première période d'expérimentation a pris la forme de deux guides méthodologiques : académique et opérationnel. Il apparaît en effet que la répliquabilité n'est pas à chercher du côté d'un catalogue de solutions pré-conçues, mais dans l'intelligence du déroulement opérationnel et de l'expertise des différents acteurs. Le défi que ces projets posent à l'ensemble des acteurs responsables de l'architecture domestique (architecte, maître d'ouvrage, collectivité,

législateur, habitant) est l'invention d'un cadre nouveau, propice à réinterroger non seulement les espaces et les dimensionnements usuels, mais aussi le montage opérationnel et la conduite de projets, la réglementation et la concertation à des fins de programmation, ... *In fine*, la rencontre entre l'habitat et le patrimoine, que permet l'expérience architecturale, pourrait-elle constituer, pour le devenir de la ville, un territoire de libertés plus riche qu'il n'y paraît ?



EQUIPE RECHERCHE :

PILOTAGE DU CHANTIER

Romain ROUSSEAUX-PERIN,
architecte Diplômé d'État,
doctorant

ASSISTANTS DE RECHERCHE

PILIER ARCHITECTURAL

Géraldine BOUCHET-BLANCOU,
architecte diplômée d'État,
doctorante

Arthur LANCEREAUX,
architecte diplômé d'État

PILIER SOCIOLOGIQUE

Chloé LE MOUËL,
architecte INSA,
anthropologue, doctorante

PILIER TECHNOLOGIQUE

Aymeric BEMER,
thermicien

Anais MAXANT,
architecte diplômée d'État

PARTICIPANTS AU CHANTIER

Antoine DESCHUYTTER

Jonathan FAIVRE

Pauline FALQUET

Marie-Anne LANOIX

Pauline LANZINI

Élise NONET

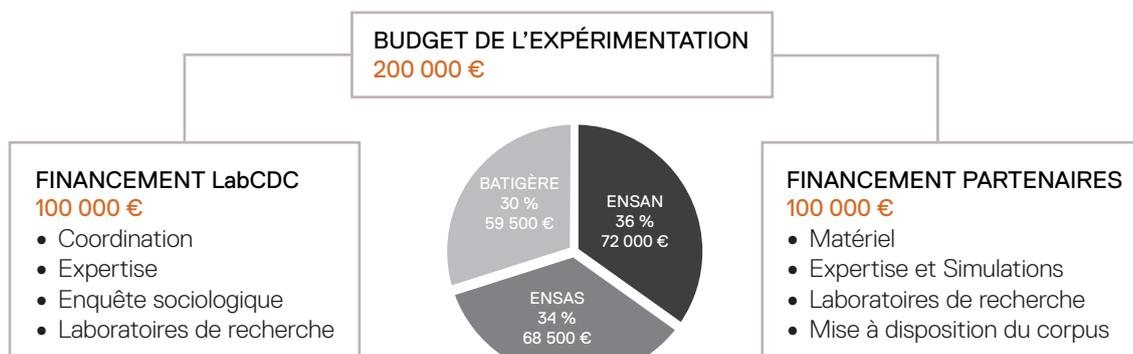
Lucile ROTH

LE VILLEMIN LAB, PREMIER DÉMONSTRATEUR ARCHITECTURAL POUR ACCÉLÉRER L'INNOVATION PAR ET POUR L'ARCHITECTURE

Le « Villemin Lab » constitue une expérience en soi dans le dispositif global de l'expérimentation. Installés dans la réalité du site testé, deux chantiers démonstrateurs à l'échelle 1 se sont déroulés du 1er au 12 juillet 2016 (Villemin Lab 1) et du 2 au 15 septembre 2016 (Villemin Lab 2). Il a été pensé, dans l'esprit de l'incubateur de projet propre au Lab CDC, comme une démarche exploratoire croisant :

- les apports de l'état de l'art et du retour d'expérience (bibliographie, corpus de références, analyses et enquêtes terrain)
- la réalisation d'un diagnostic architectural et technique en interaction avec le projet de reconversion et ses spécificités (prise en compte des données en jeu et anticipation des points bloquants ou de vigilance, des qualités potentielles, ...)
- la recherche des potentiels de reconversion, tant programmatique que typologique, par le projet (recherches par scénarii, variantes)
- l'expérimentation *in situ* et échelle 1, avec la construction de « logements - témoins » et l'organisation de deux journées de tests et d'échanges avec les différents groupes (Batigère : direction, chargés de clientèle, représentants de locataires / ENSA : étudiants, enseignants).

BUDGET 2016



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS ENTRE LES PARTENAIRES

DOMUS LAB 2017 - 2022

PLAN HABITAT ET TRANSITION DES ARCHITECTURES POUR UNE INNOVATION ARCHITECTURALE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES CULTURES D'HABITER, DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU GRAND EST

1 Le DomusLab, un laboratoire mobile permanent, démonstrateur *in situ* et catalyseur d'innovation pour l'habitat dans le Grand Est

- Capitaliser la méthode du Villemin Lab pour la faire fructifier dans d'autres villes du Grand Est.
- En faire un dispositif mobile permettant de fabriquer les conditions pour une recherche-innovation permanente afin de répondre à d'autres problématiques, d'autres lieux.
- Alimenter le DomusLab avec des questionnements inédits, consolider la méthode, tester des solutions et produits avec tous les partenaires de la filière de l'architecture.

2 Un groupement d'acteurs régionaux parties prenantes pour agir et développer plus vite et plus massivement l'architecture de la transformation

- Passer d'un partenariat bi-latéral à un groupement d'acteurs parties prenantes : bailleurs sociaux, promoteurs, collectivités, CDC, FFB, industriels, écoles d'architecture, laboratoires, ...
- Développer notre potentiel collectif d'innovation en cumulant nos intelligences d'agir autour de l'objet concret que constitue le démonstrateur *in situ* et répartir les investissements entre nous.

3 Un programme pluriannuel de recherche-action et de valorisation collective autour de l'habitat pour innover et apporter des solutions et méthodes répliquables

- Suivant nos ambitions et moyens, construire un programme de recherche-action pluriannuel pour accélérer les innovations et intégrer les nouveaux produits et solutions de l'habitat d'aujourd'hui.
- Identifier collectivement les lieux et thématiques futures d'expérimentation dans le Grand Est.
- Valoriser nos résultats et communiquer notamment pour développer l'attractivité résidentielle du Grand Est.

4 Un plan régional de « permis d'innover » pour concrétiser les recherches du DomusLab au travers d'opérations de logement et optimiser le coût des normes

- Saisir rapidement l'opportunité qui s'ouvre à nous d'expérimenter concrètement par l'architecture sur les normes avec le « permis d'innover » (art. 88 de la récente Loi LCAP)*.
- Identifier les futures opérations de construction, réhabilitation ou reconversion dans lesquelles l'innovation par l'architecture a le potentiel d'apporter des solutions d'usage augmenté et une meilleure efficacité de l'investissement public allant au-delà du cumul des normes.
- Construire pour chaque « permis d'innover », un groupe d'action réunissant bailleurs / architectes / constructeurs / écoles chargé de construire le contrat d'innovation, de mener l'opération et de l'évaluer avec les parties prenantes.

5 A terme, une chaire de recherche partenariale orientée sur « Habitat et transition des architectures »

Dans le cadre de la dynamique Région Architecture, cette chaire de recherche partenariale stimulera et développera les potentiels de recherche de nos territoires autour de ce thème fédérateur. Elle permettra notamment de faire développer l'excellence et la compétitivité de nos formations et entreprises, de faire de la veille internationale sur le sujet, de valoriser nos résultats de nos recherches-actions et d'internationaliser nos diplômés et entreprises sur ces nouveaux marchés.

* La récente loi LCAP a mis en place le « permis d'innover » (art 88) ouvert uniquement aux bailleurs sociaux et aux collectivités, en lien avec les acteurs de la filière de l'architecture. Le « permis d'innover » offre un dispositif nouveau jusqu'en 2022 qui permet, dans le cadre d'une démarche d'innovation par et pour l'architecture, d'obtenir des dérogations normatives et réglementaires contractualisées.

A titre d'exemple, quelques problématiques identifiées qui pourraient être explorées :

- l'espace domestique et sa qualification juridique : comment qualifier, autoriser, intégrer et financer des dispositifs « hors-normes » ?
- l'espace de l'habitation, la typologie et l'usage : quelles représentations portent les architectes sur l'habitation ... comment enrichir leur regard, comment produire des images « sources de connaissance » sur l'architecture ?
- la filière bâtiment et les dispositifs innovants : comment intervenir en site patrimonial en étant performant techniquement, énergétiquement et économiquement, dans le cadre d'un chantier de logement ?
- la création de ressources en ligne et d'aide à la décision (sous forme de BIM) à destination de tous les acteurs de la réhabilitation et facilitant le travail partagé et collaboratif, adossé à une base de données.

Contact /
domuslab@nancy.archi.fr

